



Comité Départemental de Golf de Seine Saint Denis

Coupe SENIORS de Seine Saint Denis

Messieurs et Dames

Vendredi 6 juin: Golf de la POUDRERIE (Livry Gargan)

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le règlement général des épreuves de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION ET ENGAGEMENTS:

Les engagements doivent parvenir au Comité Départemental, avant le **vendredi 30 mai** par

Mail : cdgolf93@gmail.com

Les joueurs doivent avoir un **Index inférieur ou égal à 36.**

Le nombre total des inscriptions sera limité à 40, sinon clôture des inscriptions et liste d'attente. Green-Fee à payer directement au golf avant le départ, les droits de compétition sont pris en charge par le Comité Départemental.

REGLEMENT : (Cf. règles générales des épreuves de la Ligue).

Il est ouvert aux amateurs **SENIORS** (**plus de 50 ans pour les Dames et les Messieurs** à la date limite d'inscription) **membres et licenciés** dans une Association Sportive affiliée au Comité Départemental de Seine Saint Denis, ainsi qu'aux amateurs licenciés en **indépendant** qui résident en Seine Saint Denis. *Certificat médical obligatoire enregistré sur Fléole*

SERIES ET MARQUES DE DEPARTS:

Parcours **COMPACT**, Départs bleu pour les dames et blanc pour les messieurs, pour la qualification au Shot Out, un classement mixte sera établi.

FORMULE DE JEU :

- 1) **Stroke Play - score maximum 7 - 18 trous** (départ en shot gun vers 9h30)
- 2) Pour les 10 meilleurs scores en brut (classement mixte), avec départage éventuel si égalité de coups pour la dernière place qualificative (à partir du départ du 1), **Shot Out sur 9 trous** (sur chaque trou, le joueur avec le moins bon score est éliminé, si égalité entre joueurs un départage a lieu), vers 14h30.

Restauration à midi : pour une meilleure organisation merci de préciser, lors de votre inscription, votre participation au repas (à la charge des joueurs à payer en même temps que le Green-fee)

PRIX : Remise des prix (pour les 18 trous en stroke play et le shot out) à la fin de la compétition au club-house du golf de la Poudrerie.

COMITE DE L'EPREUVE: Le Comité Départemental de Golf de la Seine Saint Denis